



Assemblée générale extraordinaire

COMPTE RENDU DU 27 NOVEMBRE 2007

A l'initiative des sections **SNADGI** et **SNT** du département des Landes, une assemblée générale extraordinaire sur le **thème de la fusion DGI -DGCP** a été organisée, le 27 novembre 2007.

Cette réforme intervient dans un contexte de **remise en cause** générale des **acquis** du statut de la fonction publique et des ordonnances de 1945 sur la protection sociale.

La nouveauté aujourd'hui est que la droite, les financiers, avance à visage découvert, sans plus cacher ses objectifs.

Pour nous aux Finances, cela se traduit par la **fusion DGI /DGCP**, promesse du candidat SARKOZY à l'élection présidentielle.

L'**objectif** est clair :

- faire **baisser l'emploi public**
- réorganiser et **destructurer les administrations**
- fusionner et **réduire leur implantation** dans les territoires.
- **développer l'individualisation** des carrières et rémunérations
- **casser les droits et garanties** collectives des fonctionnaires
- remettre en cause le **principe républicain du concours**
- inciter à **quitter la fonction publique**
- laisser le **choix** aux nouveaux entrants entre le **statut fonction publique** ou le contrat de **droit privé**.

La haute hiérarchie, les associés amicaux (l'association des comptables du Trésor et les inspecteurs principaux de la DGI) adhèrent, sans réserve, à ces propositions. Ils sont favorables au sauvetage de leurs catégories et à la suppression des emplois sauf que :

- les **suppressions d'emplois** concernent essentiellement les C et B à la DGI , comme à la DGCP
- les cadres A n'exercent pas tous dans la filière comptable et associée
- les cadres A voient leurs perspectives de carrières remises en cause
- les contrôleurs et agents ont pour beaucoup le sentiment d'avoir leur carrière derrière eux compte tenu de **l'absence de reconnaissance** des qualifications et du tassement des grilles indiciaires (à la DGI comme à la DGCP).

Les mesures annoncées pour l'heure par le gouvernement ont vocation à être complétées et amplifiées si l'on en juge par la teneur de deux rapports récemment rendus publics (mais pas trop):

- le **rapport ATTALI** qui préconise la création de 6000 à 7000 « super communes », la **disparition** du département et celle **du statut du fonctionnaire**
- le **rapport LAMBERT** qui fait peser des **inquiétudes sur la mission secteur public local du Trésor** et propose la **création d'un impôt local** dont l'assiette serait le revenu entraînant la disparition de la TH TF et TP etc.....

A l'issue de cette présentation le débat s'instaure .

La réforme avance masquée. Une **supposée amélioration du service à l'utilisateur** est invoquée à titre de justification; **bien dégradé en réalité** et les « pistes » annoncées ne sont pas de nature à rassurer..

Une fois que les **Services des Impôts des Particuliers (SIP)** auront aspiré l'activité des postes comptables, **il ne restera que trois points d'accueil** (Mont de Marsan, Dax et Morcenx) **contre 34 aujourd'hui**.

Pour traiter l'impôt dans les trésoreries qui perdraient le recouvrement, il serait prévu de nommer des agents issus de la DGI. **A prendre littéralement au conditionnel.**

Aujourd'hui dans les **Services des Impôts des Entreprises (SIE)**, l'abandon du principe de la séparation entre l'assiette et le recouvrement et la mise en place d'objectifs de recouvrement entraînent un **ciblage sur les dossiers à enjeux rentables**. Le principe de **l'égalité du citoyen devant l'impôt** est **battu en brèche**.

Les Agents des Impôts ayant subi la fusion CDI /CDI F témoignent de la dégradation continue des conditions de travail en ayant résulté, ce face à une direction locale qui refuse de tenir compte des difficultés réelles.

La même obstination se retrouve coté Trésor avec le déploiement à marche forcée de l'application de gestion des collectivités locales HELIOS qui préfigure, une fois les dysfonctionnements réglés, la saisie directe des opérations comptables par les collectivités locales.

La gestion locale en pleine expansion-mutation, l'investissement des communes relèverait des communautés de communes. Le **réseau Trésor** serait **remis en cause** au profit de la **création d'agences comptables**.

Le fonctionnement de nos services se dégrade à très grande vitesse, les directions locales tranchent sur le terrain en fonction des structures, sans redéfinir le contenu et le périmètre des missions nécessaires.

L'aspect humain devient secondaire voire négligeable au niveau de l'accueil du public et des conditions de travail des agents.

La formation de l'**encadrement** est aujourd'hui basée sur le management avec pour conséquence une **perte de la compétence professionnelle et réglementaire**. Son rôle principal désormais consiste à faire accepter les réformes.

Dans le même temps et alors que le dispositif de formation professionnelle est notoirement insuffisant, la polyvalence sans cesse réclamée aux agents accentue cette perte de savoir faire.

La **création de deux filières métiers** maintiendra un système de rémunération différencié au niveau des primes accordées aux agents C et B, alors que celles de l'encadrement seront unifiées.

Les **agents de la DGCP comme ceux de la DGI** vont suivre des **formations** professionnelles **complémentaires, sans aucune reconnaissance** de la part de l'administration en termes **de rémunération**.

Pour défendre l'existence du réseau, les élus n'apparaissent pas comme des soutiens indéfectibles. Sur le réseau Trésor, la section CGT a adressé une centaine de courriers aux divers élus portant sur la première phase de restructurations des trésoreries... et a obtenu moins de dix réponses.

Nous nous heurtons à un **problème de communication** et devons par conséquent faire preuve de **pédagogie**.

Nous devons **expliquer nos missions** et notre **travail au quotidien**. Ainsi, nous démontrerons que notre **combat pour la défense du service public** œuvre pour **l'égalité du citoyen face au service public fiscal et financier**. Notre **lutte** lui garantira, sur l'ensemble du territoire, l'application identique des textes réglementaires.

L'assemblée générale a dégagé l'idée que les sections syndicales de nos deux administrations devaient mener des **actions de communication communes** en direction de l'ensemble des usagers et des élus.

Il est proposé que les responsables des deux sections se réunissent rapidement en vue de :

- préparer une **conférence de presse** commune
- de solliciter une **audience auprès du Conseil général et du Conseil régional**
- de solliciter l'UD CGT Landes pour préparer des **assises du Service public** ou celles du service public fiscal et financier

Nous allons porter notre effort sur la communication et la vulgarisation de nos idées.

Cette assemblée générale, nous l'avons voulue ouverte à tous, **Agents du Trésor et des Impôts**. Nous sommes bien conscients des **valeurs communes** que nous défendons.

Quelle que soit la direction à laquelle nous appartenons, nous sommes **tous Agents des Finances**.

Dans cette **réforme** il n'y aura pas de gagnant- celui qui mangera ou celui qui sera mangé- mais, si nous manquons de vigilance et de détermination, le **Service Public** subira un immense recul.